

**Tourisme, culture, territoire et développement régional :
les atouts et les handicaps d'un dialectique patrimoniale et identitaire.
(Le cas des Antilles françaises)**

Jean-Marie Breton

*Professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane
(UFR des Sciences Juridiques et Economiques de la Guadeloupe)*

Directeur du CREJEUTA (EA 2439)

*(Centre de Recherches et d'Etudes Juridiques sur l'Environnement, l'Urbanisme,
le Tourisme et l'Aménagement)*

Président de la Section caraïbe de la SFDE

(Société Française pour le Droit de l'Environnement)

Dans les territoires en devenir et les sociétés en mutation qui connaissent un développement accéléré du tourisme, comme il en va des Antilles françaises, le patrimoine et les ressources naturels et culturels des territoires ont un impact déterminant sur l'offre et la demande touristiques. En sens inverse, l'afflux de touristes véhicules de valeurs exogènes engendre un choc des cultures porteur de dangers de destruction des structures sociétales, des cultures locales, et, partant, des cohérences territoriales, face à un développement économique insuffisamment maîtrisé et contrôlé.

Le tourisme est fréquemment présenté comme une alternative d'impulsion et de financement d'un développement que l'on veut par définition "durable", au plan régional en particulier. Il a de fait connu une expansion aussi difficilement maîtrisable qu'incohérente, au détriment du patrimoine environnemental, insulaire et littoral principalement, comme c'est le cas dans les départements français d'Amérique (DFA). Ancrage des cultures comme des identités, ce patrimoine en subit des atteintes et des agressions particulièrement graves, en termes de dégradations multiples et de destructions irréversibles.

La soumission nécessaire de l'activité touristique aux exigences de protection, de conservation et de gestion reproductible de la biodiversité et du patrimoine culturel doit alors générer des approches, des stratégies et des comportements nouveaux. Il en va ainsi des politiques publiques comme de la gestion opérationnelle, favorables à l'optimisation du cadre et de la qualité de vie des hommes, en matière de tourisme, d'environnement et, partant, d'aménagement du (ou des) territoire(s)¹. Le développement régional apparaît, sous cet angle, comme participant d'un développement plus global à dimension holistique.

Il convient donc d'apprécier les apports positifs comme les effets pervers de la démarche touristique générée par l'action publique et relayée par les acteurs privés, en appréhendant successivement la contribution que le tourisme, placé au carrefour des valeurs patrimoniales et des problématiques identitaires locales, peut apporter au développement régional, à partir d'une gestion participative des ressources territoriales (I) ; et les avancées comme les limites qui peuvent être attendues à cet égard d'un tourisme « janus », facteur de déstructuration culturelle et de désintégration sociétale autant que vecteur d'une dynamique de valorisation socio-culturelle et de développement maîtrisé et efficace des territoires, procédant d'une (re)construction identitaire et d'une (ré)appropriation patrimoniale inhérentes à un développement touristique durable (II).

La situation contrastée de nombre de pays, sociétés et/ou communautés en développement et en mutation illustre de manière significative les potentialités autant que les ambiguïtés inhérentes à l'essor trop souvent « spéculatif » d'un tourisme présenté, face au défi d'un déve-

¹ Plus généralement, voir J. M. Hazebroucq, J. M. (2008), « De l'espace touristique à la « destination touristique » : un territoire qui se projette », colloque *Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Québec, à paraître

loppement régional durable, comme l'une des réponses alternatives crédibles à la stagnation économique de certains territoires et à la détérioration du cadre de vie de leurs populations².

I – La place du tourisme au carrefour des valeurs patrimoniales et identitaires

A. Tourisme, culture et société

Selon Rousselet et De Santis (2008)³, le « branchement » d'une dynamique [régionale] sur un courant de pensée universalisant, qui est celui de la globalisation et du développement durable, serait de nature à écarter la propension du tourisme extraverti à l'acculturation, en permettant au contraire de profiter d'une opportunité extérieure pour renforcer l'identité interne des sociétés d'accueil, dès lors que l'activité touristique serait réapproprié par les communautés locales hôtes sur le fondement d'une éthique partagée. La rencontre des cultures inhérente à la démarche touristique n'est pas pour autant dépourvue de tout risque en ce sens. On en rappellera brièvement les paramètres.

1. La rencontre des cultures

Le tourisme constitue un facteur puissant d'«acculturation» positive, par la rencontre des cultures de l'hôte et du visiteur, par la découverte, la reconnaissance et donc la valorisation des cultures locales, et par le brassage des cultures, sinon par l'émergence de cultures syncrétiques partagées, entraînant la rupture et la remise en cause des « ghettos » tant sociaux que politiques, et favorisant les échanges économiques. Il contribue par là à la reconnaissance des statuts sociaux qu'il ancre dans leur spécificité, dès lors que les modes de vie, les traditions, les valeurs et les composantes du patrimoine tant naturel que « culturel » local alimentent une offre touristique directement liée aux caractéristiques et aux paramètres des pays et des sociétés visités.

Le tourisme (a fortiori l'écotourisme comme proposition alternative) procéderait ainsi d'un processus ambivalent d'accueil, de rencontre, de découverte et de partage mutuels, à la fois positivement «acculturant», dans sa dimension syncrétique et intégrante, et «a-culturant» (ou déculturant), par la destruction des valeurs et des modes de vie locaux.

Des réponses peuvent être trouvées, entre autres, dans la volonté délibérée d'assumer une culture historique dépourvue de son passéisme conflictuel, et dans la prise de conscience des bénéfices inhérents à une rencontre équilibrée et à un enrichissement mutuel des cultures ; ainsi que dans une éducation culturelle et dans une formation professionnelle aptes à favoriser la symbiose de l'offre et de la demande touristiques. Les gains attendus s'expriment alors en termes d'ouverture et d'écoute, d'attente et de proximité, au niveau de la demande ; de qualité et d'acceptabilité, d'accueil et de disponibilité, à celui de l'offre, au bénéfice des deux parties.

2. Acculturation et/ou « a-culturation » ?

Le tourisme (de masse) classique est en réalité porteur de germes de destruction du fait de l'importation sans nuance de comportement et de valeurs exogènes, assise sur une démarche économiquement mercantile et socialement destructurante. Les populations locales qui y sont confrontées tendent à perdre la maîtrise de leurs espaces et de leurs modes de vie, et donc de

² La présente étude entend s'insérer dans l'esprit et la continuité de celle précédemment présentée en 2005 lors du colloque de Chicoutimi (*infra*, note 8), à laquelle elle emprunte certaines réflexions, en les replaçant dans la problématique spécifique du développement régional, à la mesure des enjeux patrimoniaux des territoires

³ Rousselet, C. et De Santis, C. (2008), « Le tourisme comme instrument d'empowerment politique : un nouveau modèle de développement dans un monde globalisé », colloque *Tourisme et pauvreté*, Marrakech, à paraître

leurs valeurs identitaires. Cherchant par réaction à se les réapproprier, elles alimentent la critique exacerbée et sans nuance (certes fondée mais souvent subjective et excessive) d'une présence et une prégnance touristiques mal ou insuffisamment maîtrisées.

Il n'apparaît pas non plus utopique de rechercher une indispensable cohérence, en termes tout autant culturels que juridiques, entre identité, territoire (terroir ?) et patrimoine environnemental. Les représentations et pratiques liées à la perception des paysages domestiqués ou naturels participent en effet de l'identité locale, l'espace personnel et habité étant de ce point de vue largement approprié, géré, maîtrisé et symbolisé. La référence au sol et l'appropriation de l'espace, comme la transmission corrélatrice du patrimoine, procèdent fondamentalement en ce sens d'une aspiration identitaire forte, qui renvoie à la quête des origines.

Trop souvent, en effet, le touriste, parce qu'il n'a pas été lui-même suffisamment «averti» des cultures hôtes rencontrées à l'occasion de ses visites, ni préparé à les découvrir, à les connaître, et à les respecter, génère une relation d'indifférence sinon de rejet des valeurs exogènes auxquelles il se trouve confronté (alors qu'il les a souvent délibérément recherchées), faute d'ouverture, de curiosité et d'acceptation, que traduisent des attitudes désinvoltes et de comportements dégradés. Tous les ingrédients sont alors réunis pour une perception conflictuelle de cette relation par le salarié, qui ne manque pas d'y voir une «agression» plus ou moins manifeste.

B. La dialectique identitaire de la démarche touristique

La situation dénoncée ci-dessus relève de la dynamique de la communication qui s'instaure dans le cadre de la prestation de tourisme basique. Elle n'est pas dépourvue de résonances en termes de servitude, et, par là, de pérennisation d'une relation d'inégalité certes passéiste et anachronique, mais durablement façonnée par l'histoire et ancrée dans les cultures. A vouloir l'ignorer ou l'occulter, on s'expose à altérer et donc à priver de toute crédibilité et valeur opérationnelle les réponses à apporter à la crise que traverse actuellement l'activité et, ceci expliquant en partie cela, la prestation touristiques.

1. Les paradoxes du vécu de l'échange touristique

La relation dialectique et conflictuelle qui associe tourisme, service et identité n'y est pas étrangère, et peut même en constituer un facteur à la fois essentiel et déterminant. Du service à l'offre de service, elle mérite pour cette raison d'être sommairement explicitée, sans préjuger pour autant d'analyses sociologiques et anthropologiques, voire « psychanalytiques », plus structurées et approfondies.

De la servitude, ancrée dans l'histoire coloniale et demeurée présente dans un inconscient collectif qui n'a pas pu, ou su, ici, s'en libérer⁴ (alors qu'il y a plus résolument ou définitivement réussi ailleurs⁵), au service inhérent aux activités tertiaires qui se sont fortement développées dans le secteur touristique, il y a un pas que la plupart des mentalités sont encore loin d'avoir franchi, et qui affecte la majorité des comportements, lorsqu'il ne les obère pas négativement et structurellement.

Le touriste-client est en effet, d'abord, demandeur et acheteur d'un ensemble de «biens», matériels ou immatériels. Dans ce cadre et à cet effet s'interposent entre ces biens et lui, à

⁴ Lorsqu'en novembre 2002, le Président du Groupe *Accor* a annoncé son intention de se retirer des Antilles, au motif de "l'attitude inamicale, voire agressive" du personnel hôtelier à l'égard de la clientèle touristique, ces propos ont été ressentis comme une véritable humiliation dans un contexte où, selon le correspondant du journal *Le Monde*, "la notion de service renvoie à l'esclavage, au service du maître, du Blanc" (21 février 2004, p.11)

⁵ La République Dominicaine assume ainsi largement, voire revendique son passé colonial comme partie intégrante de son histoire et d'une identité enrichie par un métissage multiforme, européen y compris.

travers la confrontation de deux systèmes socio-culturels, les prestataires (agents, personnels) de service qui sont par essence expression d'altérité, i.e. porteurs d'une offre de soi chargée de valeurs et de questionnements autres et originaux, à la fois intermédiaires et médiateurs de l'offre de consommation touristique.

Dans quelle mesure et à quelles conditions le sujet (salarié) recevant peut-il alors véritablement et valablement «rencontrer» l'autre, en l'occurrence le touriste, objet de cette offre de soi et de son service ? «Vendre» la destination Guadeloupe ou Martinique, n'est-ce pas alors vendre de soi et de sa culture, et, quelque part, consentir à l'aliénation, serait-elle inconsciente, des valeurs constitutives -et de leur support territorial- de ce « moi » offert en pâture aux intérêts extravertis d'un tourisme mercantile et désincarné, alors que l'offre de service reste, pour les raisons historiques et sociétales susdites, inconsciemment affectées d'un mal-être et, par là, d'une «culpabilité» à rebours, collectifs ?

Les conséquences, en termes de déstabilisation, sinon de déstructuration sociale et, partant, de destruction sociétale, peuvent s'en révéler particulièrement graves⁶.

2. La revendication identitaire face à la prégnance touristique

La question soulevée n'est appréhendée ici que par référence à un contexte particulier, celui des Antilles françaises. Les médias ne se sont pas fait faute d'attirer l'attention, depuis un certain temps déjà, par titres-chocs interposés⁷, sur la crise endémique qu'y traverse le tourisme. Au-delà de l'identification de certaines de ses causes les plus manifestes⁸, les conditions d'une relance de l'activité touristiques sont plus délicates à déterminer, par référence notamment aux implications d'un vécu identitaire peut ouvert à la démarche touristique, sinon parfois en conflit « culturel » avec celle-ci.

Les problèmes et les difficultés qui en résultent, eu égard notamment au nombreuses activités de service sur lesquelles repose la démarche touristique, figurent au nombre des obstacles auxquels elle se heurte, même si la problématique identitaire n'est probablement pas à mettre sur le même plan que les causes de nature sociale et/ou économique.

D'abord, parce que, souvent, elle les précède, constituant la matrice de comportements «négatifs», tant individuels que collectifs, imputables aux acteurs privés autant qu'aux responsables publics⁹, que l'on ne peut percevoir et comprendre que si l'on s'y réfère, comportements ignorants ou inconscients *a minima*, délibérés ou irresponsables *a maxima*.

Ensuite, parce que le vécu identitaire engendré par les activités touristiques dépasse largement les enjeux économiques, dans la mesure où il est à l'origine d'un malaise collectif et d'une difficulté latente à assumer dans le quotidien une histoire et une culture faites de contradictions, d'ambiguïtés, de non-dits, de suspicions et de frustrations multiples, plus ou moins bien identifiés. Ceux-ci opposent des obstacles déterminants au redémarrage des activités du secteur touristique, et peuvent laisser douter de la volonté réelle et, partant, de l'intérêt effectif (i.e. autre que «proclamé», pour des raisons de modes ou de circonstances) des populations et des élus guadeloupéens et martiniquais, en faveur d'un développement régional et local axé sur le tourisme et sur ses retombées dûment valorisées.

⁶ *Infra*, II.A

⁷ "Avis de tempête sur la Guadeloupe", "Hôtellerie, rien ne va plus", "Tourisme, la chute libre", "L'industrie hôtelière pourrait perdre 30 millions € en 2003", etc

⁸ Breton, J. M. (2006), « Tourisme, culture et environnement. Une problématique identitaire », dans Gagnon Ch. et Gagnon S. (dir.), *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, PUQ, Québec, p. 50 et s.

⁹ Du promeneur qui abandonne ses emballages et déchets sur un site touristique, considérant qu'il a toute liberté de polluer un espace public qui ne le concerne pas, aux élus indifférents sinon méfiants envers des politiques et des interventions sans bénéfice clientéliste voire au contraire de nature à leur créer des inimitiés électorales.

C. La place du patrimoine et des valeurs culturelles dans la construction socio-politique du territoire

Il serait méthodologiquement utile et opérationnellement pertinent de développer des outils de gestion des territoires, au plan régional en l'occurrence, dûment conçus et adaptés, et donc aptes à mieux répondre aux attentes des touristes visiteurs, et à mieux les sensibiliser aux réalités environnementales et sociales¹⁰. Quels pourraient alors être les présupposés et les conditions d'une telle démarche ? D'aucuns n'hésitent pas à cet égard à évoquer, en termes de communication, la « mise en scène touristique du patrimoine des territoires »¹¹, dont résulterait une approche différenciée de la valorisation ou de la globalisation de leur identité culturelle.

Mais la « fonction » politique qui peut être dans certaines circonstances celle du tourisme ne doit pas pour autant occulter la problématique foncière sous-jacente à la perception que peuvent avoir les populations locales de leur environnement dans l'espace régional.

1. Rencontre des peuples et démocratisation

Il n'est guère contestable que le tourisme puisse constituer un facteur de démocratisation pour certaines sociétés hôtes de pays en développement. La capacité d'un pays à s'inscrire dans un processus de libéralisation politique et économique est en effet à la mesure de son ouverture médiatique et idéologique aux relations entre les peuples et les systèmes politiques. La démocratisation des régimes et des sociétés qui peut en résulter, sous réserve d'inventaire, est de nature à favoriser une participation égalitaire et responsable au processus de production des richesses, une répartition plus égalitaire des revenus qui en sont issus, et un renforcement des droits et libertés fondamentaux. L'ouverture politique, à travers le statut du pouvoir comme le fonctionnement des institutions, a souvent pour corollaire la dynamisation du secteur économique, en créant des conditions favorables à son expansion, libéralisme politique et libéralisme économique procédant souvent d'une même dynamique, sans qu'il s'agisse pour autant d'une « loi » absolue.

Le tourisme, en permettant la rencontre des peuples et des cultures sur un territoire donné, à la fois approprié par les résidents et convoité par les visiteurs peut favoriser une ouverture sur l'extérieur, par l'accueil de visiteurs et la réception des idées et des valeurs « autres » dont ils sont les représentants et les vecteurs. Il est *in se* porteur d'altérité et, partant, de pluralisme. Pour sa part, le pays hôte, par son acceptation du regard et de la critique du visiteur, se doit de se construire une image démocratique, en même temps qu'il recherchera dans cette ouverture une « légitimation » qu'elle contribuera par là à lui apporter (à condition de ne pas se cantonner à sa seule récupération médiatique).

Sans doute s'agit-il plus d'un facteur important, à défaut d'être toujours déterminant et parmi d'autres, en termes de causalité, que d'une condition nécessaire, encore moins suffisante, de libéralisation de la vie politique et sociale, en considération des paramètres affectant le statut et l'exercice du pouvoir au niveau de l'Etat, ainsi que, par un effet de cohérence organique et fonctionnelle, à celui des collectivités territoriales. Les contre-exemples ne manquent cependant pas. Ils conduisent à relativiser le propos, qui peut difficilement être

¹⁰ Les réflexions présentées par M. Lequin et J. Carrière (2008), à propos de la place de l'écotourisme dans les aires protégées (dans « Fondements pour une analyse expérientielle de l'écotourisme et sa gouvernance », colloque *Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Québec, à paraître), peut parfaitement être transposée, *mutatis mutandis*, à la présente réflexion

¹¹ Frustier, P. et Germain, B. (2008), « Identités culturelles et mise en scène touristique du patrimoine des territoires : présentation d'un outil d'évaluation », colloque *Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Québec, à paraître

généralisé, au-delà de cas et de modèles précis, sauf à relever des tendances et des orientations convergentes sur la longue période.

La « légitimation » politique procède donc en ce sens de la construction d'une image démocratique liée à l'instauration du pluralisme, à laquelle contribue et que favorise dans une mesure significative une politique d'accueil touristique aussi large que libérale. Le tourisme responsable peut être en ce sens perçu et utilisé comme un « instrument politique dans les temps de globalisation »¹², dès lors que, si l'on dépasse les analyses simplistes des motivations poussant les communautés locales à s'ouvrir au tourisme, on constate que politique et économique interfèrent positivement, dans la mesure où la conjonction de leur indépendance respective, lorsque c'est le cas, donne aux communautés la capacité de choisir leur propre mode de développement.

2. Appropriation foncière et ancrage identitaire du territoire

La libération de la condition d'esclave a permis l'accession à la personnalité juridique, et la reconnaissance de la qualité de sujet de droit (alors que l'esclave n'était jusqu'alors appréhendé qu'en tant qu' « objet », par le Code Noir¹³ en particulier). Ce nouveau statut personnel s'est concrétisé notamment, sinon principalement, par la possibilité d'accès à la propriété foncière, gage d'émancipation, et d'abolition comme de partage des privilèges des anciens « maîtres »,¹⁴ propriété dûment consacrée et garantie par le Code Civil.

La maîtrise et l'appropriation de la terre constituent un paramètre fondamental -et fondateur- de la personnalité juridique des nouveaux affranchis, et, partant, de leur construction identitaire aux plans à la fois socio-économique et politico-administratif. L'importance de la relation à la terre, qui va alors cristalliser la consistance de l'être juridique de l'affranchi, participe quasi consubstantiellement de sa reconnaissance identitaire.

Par voie de conséquence, toute spoliation, qu'elle soit réelle, *de jure*, ou ressentie comme telle, *de facto* (en particulier toute occupation accaparante de l'espace et du sol par une présence touristique « colonisatrice »), est indirectement ou implicitement perçue comme remise en cause de l'existence citoyenne et négation de l'identité, l'une et l'autre fondée et ancrée sur l'acquisition de droits privés réels (sur la terre en priorité), dont la garantie et la pérennisation entraînent sinon conditionnent celle des droits personnels¹⁵.

La perception de l'environnement, qui est d'abord et essentiellement celle de l'environnement physique immédiat de l'individu, s'opère alors logiquement, mais quasi inévitablement, à travers le seul prisme d'une « identité foncière » qui perdurera tant que n'aura pas été culturellement dûment apuré, et donc assumé, l'héritage historique de la période de l'esclavage. Celui-ci, en effet, perdure et altère radicalement, aujourd'hui encore, par un effet de miroir déformant, la vision des manifestations exogènes d'occupation (de « colonisation » ?), serait-ce à des fins touristiques, de l'espace et du sol, et, partant, d'appropriation « indue » d'un patrimoine environnemental quasi limité à ses composantes appréhendées en termes de propriété foncière.

¹² C. Rousset et S. De Santis, *loc. cit.*, 2008

¹³ Entre autres, Breton, J.M. (1999), « Du Code noir à la pérennisation du statut servile (l'exemple des Antilles françaises et de la Guadeloupe) », Communication à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Paris, dans *Mondes et Cultures*, tome 58, p. 165-187

¹⁴ De même que pour le peuple de l'Ancien Régime face à l'exclusivité nobiliaire de la propriété des terres.

¹⁵ Dans le même sens, une importance particulière est attachée à la construction immobilière, à la fois comme expression maximale de l'*usus* de la propriété foncière, et comme acte symbolique d'appropriation nominale et individuelle de la terre en tant qu'élément déterminant du statut de la personne.

II – Le tourisme facteur d’intégration-désintégration socio-culturelle des populations et des territoires

A. La portée ambivalente de l’activité touristique envers les sociétés d’accueil

Les rapports socio-spatiaux au sein des communautés locales peuvent être appréhendés à travers différents cadres d’analyse, en particulier quant aux retombées de l’activité touristique envers les collectivités territoriales et à leurs impacts sur le processus de développement, aux plans régional et local.

L’un de ces angles d’approche renvoie au concept de « justice environnementale », qui trouve son origine dans le mouvement social américain, tout en prenant le contre-pied des exigences de protection et de conservation face aux enjeux urbains et industriels. On peut y voir, *ad referendum*, une grille pertinente d’analyse de la situation de précarité économique dans laquelle se trouvent des communautés fragilisées au regard de leur devenir socio-économique, faute de redistribution équitable des retombées du tourisme dans le temps comme dans l’espace¹⁶.

On ne s’y réfèrera pas expressément ici, pour s’en tenir à une approche plus basique et factuelle de la portée des activités touristiques envers les sociétés d’accueil en milieu antillais.

1. Tourisme exogène et endogamie sociétale

Un touriste majoritairement issu des classes moyennes sinon modestes métropolitaines, et porteur d’un exotisme ambigu plus ou moins bien masqué à travers son statut nouveau de consommateur de voyages et de loisirs, pâtit du déficit d’une véritable « culture d’échange ». Le sentiment de servitude qu’en éprouve l’hôte connaît de ce fait une propension à s’exacerber au fil des années, en raison d’une dégradation progressive de la représentation que tend à imposer de son côté le touriste. Les termes de l’échange reposent donc sur un malentendu profond, entre un sujet recevant qui n’est pas en mesure de contrôler la demande réelle du touriste ni de lui imposer le respect de ses valeurs ; et un touriste enclin à exporter son statut, et à faire prévaloir sa propre culture, au nom des paramètres mercantiles de sa demande de service, relation procédant d’un décalage radical et négateur des intérêts et des attentes réciproques.

Les apports exogènes dus à l’activité touristique ne sont donc pas dépourvus d’effets pervers. On est en effet légitimement conduit à se demander quels sont les impacts du tourisme sur des sociétés et des milieux encore engagés dans un processus de développement perturbé et inachevé¹⁷. C’est le cas de certains pays ou territoires en devenir, dont on sait les handicaps économiques et la relative précarité du tissu social, alors même qu’ils sont en proie à des mutations rapides, aussi déstructurantes que fragilisantes, à la recherche d’équilibres encore incertains. L’occupation fréquemment anarchique des espaces, et l’exploitation désordonnée et excessive des ressources, souvent destructrices, sont en proie aux effets multiplicateurs d’un tourisme en expansion et mal contrôlé, dont la pression grandissante est de nature à générer des effets perturbateurs peu réversibles. Les avantages, pécuniaires notamment, qui en sont attendus à court terme ne peuvent en occulter les effets négatifs, à plus long terme, aux plans économique, social et culturel.

Plus brutale est l’irruption du fait touristique dans une société et une culture en partie en retrait de la modernité, et plus graves sont les risques de destruction des milieux, d’a-cul-

¹⁶ Lapointe, D. et Gagnon, Ch. (2008), « Aires protégées et écotourisme : enjeux de justice environnementale pour les collectivités locales ? », colloque *Rendez-vous Champlain du tourisme*, Québec, à paraître

¹⁷ Sur ce point, et sur les développements qui s’y rapportent, voir Cazès, G. (1992), *Tourisme et tiers-monde : un bilan controversé*, Paris, Hachette

turation des comportements, et d'aliénation des mentalités à des intérêts dont la monétarisation accélérée n'obéit plus alors qu'aux seules rationalité et logique d'un capitalisme financier sauvage générateur de subversion morale et de dépendance économique. Il est alors inévitable et indéniable que le tourisme international¹⁸ entraîne corrélativement des modifications dans les structures sociales du pays d'accueil. L'interrogation se situe ici au niveau des modalités et de l'issue de la «rencontre» entre différents types de sociétés et de civilisations, de la découverte par les visiteurs de territoires, d'hommes et de valeurs autres, de la «différence» vécue. La perturbation de la construction identitaire n'en constitue pas la manifestation la moins remarquable, sinon la moins inquiétante.

Il ne faudrait pas, toutefois, que le tourisme alternatif, l'écotourisme en particulier, sous prétexte d'approche des cultures et de découverte des traditions et des modes de vie indigènes et/ou autochtones, cède à la tentation du «voyeurisme» touristique, à la rencontre du «bon sauvage» et de ses cadres et modes de vie. Il, existe en effet un fort risque de substitution à une démarche responsable d'un éthnotourisme respectueux de l'autre, et susceptible de le valoriser à travers des valeurs d'échange partagées, d'un éthnotourisme perturbateur, pervers et destructeur, plus porteur d'aliénation unilatérale et de condescendance pernicieuse que d'enrichissement mutuel. Les bénéfices en termes d'émancipation sociale, de lutte contre la pauvreté, et d'amélioration des conditions et niveaux de vie des populations et/ou communautés concernées seraient alors inexistants, sinon totalement négatifs.

De tels comportements aboutiraient alors inévitablement soit à leur enfermement dans le «gettho» d'un folklore mercantile et d'une prétendue authenticité complaisante, exclusif de toute forme de développement endogène viable ; soit à l'inverse à leur perversion, à leur «dénaturation», et à terme à leur destruction, par l'effet de l'irruption de relations et de produits marchands générateurs de besoins artificiels, face auxquels elles se trouveraient de plus en plus économiquement démunies et, partant, socialement déstructurées, en y perdant leur identité et leur être.

2. Les paramètres et les conditions de la recomposition sociale

Ces considérations doivent toutefois être nuancées autant que relativisées dès lors que la «rencontre touristique» peut tout autant jouer comme un facteur de recomposition sociale. Le paradoxe n'est qu'apparent. Une politique adéquate de gestion concertée et intégrée des ressources environnementales et patrimoniales peut en effet être de nature à susciter et à alimenter l'offre comme la demande touristiques, démarche comprise et conçue, par une prise de conscience appropriée, à la fois comme déterminant et stimulant d'un développement régional durable et viable.

Il importe que l'hôte-récepteur sache ce qu'il a à offrir au touriste-visiteur, à travers une relation authentique de rencontre et d'échanges dépourvue de présupposés ou d'arrière-pensées, afin de dépasser les mystifications affectant des comportements de part et d'autre largement «artificialisés» par la crainte endémiques et irraisonnée de l'altérité dérangeante et déstructurante¹⁹.

Les implications socio-culturelles entropiques générées par l'activité touristique ne constituent pas pour autant une fatalité, car le développement du tourisme ne présentent pas

¹⁸ Vellas, F. et Bécherel, L. (1999), *The International Marketing of Travel and Tourism (A Strategic Approach)*, Mc Millan Press Ltd

¹⁹ Etymologiquement la racine grecque *xenos* (ξενος), désignait aussi bien l'hôte, reçu comme un membre de la famille, que l'étranger dont il convenait de se méfier en lui fermant sa porte. Si elle a surtout engendré en français le terme de xénophobie, dans la seconde approche ; la notion latine correspondante *hostis* a, elle, donné naissance aux termes rigoureusement opposés d'hospitalité et d'hostilité, rejoignant l'ambivalence en apparence paradoxale du terme grec !

toujours *in se* une menace à l'endroit des valeurs identitaires locales. Aucune culture ne saurait en effet survivre à l'absence de contacts et d'échanges, indispensables pour en permettre l'évolution et l'adaptation, sauf à se scléroser et à péricliter par excès d'endogamie. La tradition comme le passé se nourrissent au contraire d'une dynamique de reconstruction et d'enrichissement permanents. L'authenticité²⁰ proclamée et mythifiée ne saurait alors qu'être un leurre, dès lors que beaucoup d'éléments de la culture locale ont en réalité une origine externe, et ont été réappropriés au fil des temps par les traditions qu'ils ont contribué à construire.

Le tourisme est ainsi de nature à permettre une (ré)appropriation de l'environnement et de l'espace culturel et écologique par des communautés dont il peut contribuer à raviver les traditions et, partant, à cimenter les solidarités à travers des actions partagées de promotion et de valorisation du patrimoine²¹ (réhabilitation de bâtiments et/ou de productions traditionnels, préservation et exploitation des ressources de biodiversité, aménagement et mise en valeur d'espaces protégés, etc)²². Il ne saurait donc être accablé de tous les maux auxquels on imputerait un abâtardissement culturel qui lui est largement étranger.

B. L'instrumentalisation-valorisation du territoire au service du développement régional

Selon Dehoorne (2008), « le développement économique de la région [Caraïbe] s'inscrit dans un long processus de domination d'externalités », et « vient à la rescousse des économies traditionnelles en difficulté, des économies insulaires qui portent les stigmates de l'histoire des plantations ». De fait, les territoires caribéens, ceux des Antilles françaises en particulier, apparaissent souvent comme « de simples supports d'accueil qui s'inscrivent dans une logique internationale où les perspectives de participation locale sont réduites (faute de capitaux et de marchés émetteurs) »²³.

La recomposition (et la reconquête ?) socio-culturelle du territoire passe alors par la maîtrise de ses ressources, à travers une démarche patrimoniale. Le développement touristique peut à cet effet jouer comme levier déterminant d'une stratégie de développement régional, tout autant, à l'inverse, qu'instrument d'une politique de maintien de ceux-ci dans une situation d'isolation et d'enfermement préjudiciable à une véritable politique de développement.

1. La patrimonialisation des ressources touristiques et la recomposition socio-culturelle du territoire

Il convient de savoir si la demande, en matière de tourisme, provient bien des communautés et des populations concernées ; ou si elle ne leur est pas au contraire plus ou moins artificiellement « suggérée », sinon même imposée, et dûment « encadrée » à cet effet. La

²⁰ Entre autres, Germanaz, Ch. (2008), « La problématique de « l'authenticité » dans la construction d'une identité culturelle à destination touristique », colloque *Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Québec, juin 2008, à paraître

²¹ Sur cette notion, voir en particulier Noppen, L. et L.K. Morisset (2003), « Le patrimoine est-il soluble dans le tourisme ? », *TEOROS*, vol.22, n° 3, p. 57-59 ; également, Jérémie, S., (2004), « Patrimoine et développement durable », dans *Assises de la Recherche en Amazonie*, Plateau des Guyanes, Cayenne, Ed. Conseil Régional de Guyane

²² Dans certains cas, le développement du tourisme peut amener à préserver des patrimoines culturels ou monumentaux qui auraient été perdus sans cela. Il peut alors y avoir une certaine forme de réappropriation culturelle du passé, même si le regard du tourisme en modifie l'image. D'autre part, la collectivité peut se reconstituer d'une manière associative autour des actions de gestion des ressources touristiques et écotouristiques

²³ « Le tourisme alternatif au cœur des stratégies de développement. Eléments de réflexion à partir d'expériences caribéennes », colloque *Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Québec, à paraître

situation n'est en effet pas la même selon que la démarche touristique a une origine exogène, construite de l'extérieur, quitte à être réappropriée par le groupe s'il l'estime pertinente et profitable, *a fortiori* si elle s'avère réellement bénéfique ; ou qu'elle procède de la perception endogène de besoins comme de la formulation conséquente de demandes spécifiques, par le groupe lui-même et à sa seule initiative, à partir de sa culture et de ses valeurs identifiées à travers ses propres référents.

On peut à cet égard s'interroger sur le retard voire sur la carence, dans certains pays et territoires, à mettre en place les moyens juridiques et incitatifs d'un tourisme assis sur le développement durable, le respect de l'environnement et l'éthique sociale. On peut également regretter que l'accent ne soit pas plus systématiquement mis sur la conception et la promotion d'un tourisme plus et mieux diversifié envers les publics cibles, plus soucieux des priorités locales et de la redistribution des retombées et des bénéfices du tourisme au profit des populations.

Le tourisme classique, en grande partie géré et contrôlé par les entreprises et opérateurs des pays riches et industrialisés, économiquement extraverti et insuffisamment intégré au milieu local, profitant majoritairement à des groupes et à des intérêts financiers extérieurs ou étrangers, a en effet atteint ses limites. Le risque est que les politiques publiques du tourisme deviennent -si elles ne le sont pas déjà- les otages d'enjeux « politiques », qui s'opposent à sa gestion saine et maîtrisée.

Une démarche dynamique et largement médiatisée, de promotion et de facilitation d'un tourisme aux dimensions culturelle et environnementale, présenterait de ce point de vue des avantages incontestables. Certains pays n'en continuent pas moins à faire preuve d'une frilosité surprenante face aux effets positifs qui pourraient en être attendus à terme.

2. Développement touristique et développement régional

La communication touristique met en tout état de cause « en image » la dimension ou les composantes patrimoniales d'un territoire, à travers un jeu d'acteurs aux intérêts parfois contradictoires, représentation et interprétation du territoire déterminant les modes de gestion de la mise en valeur du patrimoine d'un territoire. Le profil patrimonial interpelle alors tout responsable territorial dans la perspective d'un développement durable. Pour une période de référence, les résultats des choix de développement touristique affectent ainsi plus ou moins largement l'évolution du territoire²⁴.

Il faut toutefois se garder de considérer que le tourisme, en général, et l'écotourisme, en particulier, constitueraient la seule alternative crédible au financement du développement économique dans les Antilles françaises, face au déclin des productions agricoles, au faible potentiel industriel, et à l'exploitation encore embryonnaire des gisements de services. Les courbes de convergence du développement du tourisme et de la productivité économique tendent en effet à s'aplatir assez rapidement, au bout de quelques années, illustrant les limites de la capacité du tourisme à dynamiser la croissance au-delà d'un seul effet temporaire d'accélération, pendant une période initiale²⁵.

²⁴ Voir Frustier, P. et Germain, B. (2008), *loc. cit.*, qui ajoutent que « la communication touristique est donc le lieu de création d'une identité du territoire », en tant que représentation sociale de la réalité ; la durabilité du développement territorial ne peut alors être assurée qu'au prix du partage de cette vision créatrice, issue de la communication touristique, par l'ensemble de la population.

²⁵ Marques, B. (2005), « Tourisme durable et croissance : l'expérience des pays de la Caraïbe sur les vingt dernières années », qui en conclut que "le tourisme serait durable [au plan économique] dans la mesure où il contribuerait au démarrage économique d'un pays", dans Logossah, K. (dir.), *Tourisme et développement durable*, Paris, Publibook, pp. 209-218

Le danger est en effet de voir les initiatives et les efforts, et donc les investissements, être détournés, par un effet d'écran, d'autres secteurs d'activités, également porteurs de potentialités de développement durable, en raison d'une attente excessive envers le seul secteur touristique.

Plus généralement, l'idée d'enracinement, inhérente à une vision du développement nécessairement ancrée dans le vécu local et mise au service de celui-ci, renvoie à une dimension patrimoniale foncière indissociable de l'histoire douloureuse et chaotique de la plupart des peuples qui habitent aujourd'hui la Caraïbe. Au carrefour de l'histoire et de l'anthropologie, elle constitue, dans son acception la plus forte, un paramètre essentiel de la problématique touristique et de sa maîtrise par les populations et les communautés résidentes, à travers l'analyse des représentations et des pratiques qui président aujourd'hui à l'occupation et à la gestion des espaces.

Il importe pour cela, par une modification impérative des termes de l'échange, de fixer au tourisme des objectifs précis, d'en déterminer le rythme, d'en maîtriser l'expansion, et d'en identifier des limites. Il convient tout autant de l'intégrer dans une politique de développement régional repensée sinon reconstruite, à partir des instruments, juridiques et financiers notamment, que met opportunément à sa disposition, dans les DFA, un processus de décentralisation régionale renforcée et d'adaptation institutionnelle conséquente.

C. (Re)construction identitaire et (ré)appropriation patrimoniale

Si la gestion locale du développement durable, rapportée au tourisme, enregistre la plupart du temps des progrès au niveau juridique, elle n'en comporte pas moins déficit d'ancrage dans les stratégies sociales et politiques²⁶. Qu'en est-il à cet égard de la planification du développement régional, eu égard aux problématiques complexes et croisées envisagées ici ?

Le tourisme peut s'imposer comme un paramètre essentiel de recomposition sociale et de promotion économique, par ses effets conjugués, tenant à l'ouverture, socio-culturelle notamment, sur « l'extérieur » (au pays, pour le tourisme étranger, ou à la région, pour le tourisme domestique) ; au désenclavement géographique et à la mixité sociale ; à la rupture des conservatismes, voire des régionalismes et des communautarismes, et des tendances endogamiques qui les caractérisent et les sclérosent ; à l'ouverture et à la recomposition des hiérarchies sociales, par la diversification et la promotion des activités économiques et, partant, des revenus et des conditions et niveaux de vie.

1. Les ambiguïtés de l'approche patrimoniale du territoire

La référence identitaire, en termes de reconstruction et de réappropriation, appelle, si l'on entend nuancer et affiner le propos, quelques observations complémentaires, qui exigeraient d'être développées et approfondies²⁷.

Parmi les offres de tourisme figure au premier plan la gamme des spectacles et manifestations qui puisent leurs racines dans les traditions et cultures locales. Ils constituent des produits d'appel importants et des composantes attractives de l'offre touristique. Dans les destinations exotiques, ils font toutefois souvent l'objet d'une inévitable dénaturation, quelque précaution que l'on entende prendre ou de quelque vigilance dont on entende faire preuve.

²⁶ Ait Lhou, D. (2008), « La culture communautaire : serait-elle un obstacle au développement touristique local ? », colloque *Tourisme et pauvreté*, Marrakech, à paraître

²⁷ Pour des développements plus approfondis sur cette question complexe, dans sa dimension culturelle notamment, dans l'espace caribéen "français" en particulier, voir Reno, F. (dir.) 1995), *Identité et politique. De la Caraïbe et de l'Europe multiculturelles*, Paris, Economica ; également, Constant, F. (2000), *Le multiculturalisme*, Paris, Flammarion

Il en va manifestement ainsi lorsqu'il s'agit de produits conçus et mis en place *pour* les touristes, eu égard à leurs attentes et à leurs comportements supposés²⁸. Leur défaut d'authenticité leur confère de ce fait une valeur quasi nulle, en termes de réappropriation comme de partage culturels, pour le touriste aussi bien que pour le détenteur originaire de la «culture» ainsi artificiellement proposée et exposée²⁹.

Lorsqu'on évoque la «réappropriation» de valeurs identitaires, il est donc indispensable de nuancer le propos, car en réalité il s'agit souvent beaucoup plus d'*appropriation*. Il n'y a en effet réappropriation que lorsqu'il s'agit véritablement d'un patrimoine originaire et propre du groupe ou de la communauté, à l'endroit d'une partie de son héritage historique (cimetières d'esclaves, par exemple, gisements archéologiques, ou traditions magiques)³⁰.

Souvent, également, la notion de territoire et de patrimoine y reste limitée à ce qui relève du domaine de la propriété et des relations privées, voire traditionnelles, au détriment de la chose et du domaine publics³¹, qui, dans les DFA³², ne sont ni perçus ni en conséquence revendiqués comme tel. Ceci suffit paradoxalement à expliquer des comportements de désintérêt et de désinvolture, voire d'ignorance ou de rejet, à l'opposé de tout souci de préservation, de conservation, *a fortiori* de réappropriation, s'agissant de biens (corporels et incorporels) relevant de la sphère publique qui demeurent, par l'effet d'une telle perception «négatrice», extérieurs au noyau culturel et patrimonial.

Il faut donc demeurer réservé et prudent envers les parfois prétendues traditions culturelles, sur lesquelles asseoir un projet de développement régional fondé sur une démarche touristique. Elles ne trouvent en effet souvent leur origine que dans leur récupération, voire leur reconstruction par une frange bourgeoise des sociétés, apte à accéder à une culture et à une démarche intellectuelle qui sont celles d'une certaine élite sociale et qui, de ce fait, restent extérieures aux masses populaires, que l'on s'efforce alors de persuader qu'il s'agirait là d'éléments essentiels de leur patrimoine.

3. L'équation culture-environnement-territoire au défi du développement touristique durable

Est-il donc encore possible, dans le contexte des Antilles françaises, de prétendre réconcilier tourisme et environnement, tourisme et culture, tourisme et «hospitalité»³³ ? Activités touristiques et exigences environnementales seraient-elles par essence incompatibles, et donc irréductibles, au point de vouer au conflit perpétuel et à la rupture dans

²⁸ Cf. TEOROS, Dossier "Comportements touristiques", 2001, vol. 20, n° 3, et la présentation de J. Stafford, p. 4

²⁹ C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, de manifestations traditionnelles réellement authentiques, mais qui, à partir du moment où elles se déroulent *avec* (i.e. en présence) des touristes et leur sont ouvertes, seraient-ils peu nombreux, ne peuvent plus être perçues ni vécues de la même façon par les populations locales. L'effet de dénaturation, bien que plus réduit et latent, n'en est pas moins présent, en raison à la fois de la rupture implicite mais inévitable de la cohésion culturelle et psychologique du groupe, et de la finalité ainsi «pervertie» de la démarche.

³⁰ A l'inverse, lorsqu'il s'agit d'intégrer au patrimoine local (et d'en revendiquer la dimension culturelle) des composantes du territoire telles que des vestiges architecturaux ou monumentaux issus d'une activité économique ou militaire qui était celle du colonisateur (ce qui représente souvent, dans les Antilles françaises, la grande majorité sinon la quasi totalité du patrimoine immobilier et bâti : moulins de broyage de canne, « habitations » des anciens domaines fonciers, églises importées avec le culte du colonisateur, forts et bastides, etc), il ne saurait s'agir que d'appropriation (initiale) par une communauté différente de celle à laquelle est due la constitution de ce patrimoine.

³¹ « *Biti a léta, cé ta vou ?* » : Ce qui appartient à l'État, est-ce que c'est à vous ? (expression créole relevée en Guadeloupe)

³² Rauzduel, R. (2004), «De la difficulté d'être participant écologique sur les aires touristiques en Guadeloupe. Les Chutes du Carbet», dans Breton, J.M. (dir.), *Tourisme, environnement et aires protégées*, Paris, Karthala, Paris, Série « Iles et pays d'outre mer », vol. 4, pp. 473-477

³³ *Supra*, note 19

l'auto-destruction le « couple d'enfer » (selon le mot d'un journaliste) constitué par le tourisme et l'environnement ? Serait-ce alors « un rêve que d'envisager un mode de tourisme respectueux de l'espace » ?

Selon un observateur averti, « la reconnaissance du tourisme durable suppose conjointement une internationalisation des besoins et des ressources, et une intégration généralisée et systématisée de l'environnement dans l'ensemble des politiques et des économies³⁴ ». L'objectif réside, par l'intégration élargie de l'environnement au tourisme, dans l'élaboration et la gestion d'un développement touristique encadré, maîtrisé et apuré de sa connotation prédatrice et destructrice. Celui-ci devrait à cet effet appréhender le tourisme dans sa globalité comme dans sa singularité, en particulier dans sa dimension territoriale à partir d'une approche régionale.

A ce titre et à ces conditions peuvent être assurées la crédibilité et la « légitimité » socio-culturelle d'un tourisme garant d'un développement véritablement durable. Il peut alors constituer, dans le contexte particulier de certaines des régions ultra-périphériques françaises, à la fois le lieu, l'occasion et l'opportunité d'une nécessaire reconstruction identitaire, au profit d'un développement régional et local à la fois réaliste et effectif, fondé sur un processus de réappropriation patrimoniale et, partant, de valorisation des territoires autant que des terroirs, ainsi que des ressources environnementales tant naturelles et physiques qu'humaines et immatérielles.

En tout état de cause, on peut estimer que l'engagement de l'Etat aux côtés des régions s'avère primordial pour appuyer les collectivités territoriales face aux carences des opérateurs privés. Seul en effet les pouvoirs publics, par l'intervention des administrations régionales déconcentrées, en partenariat avec les collectivités territoriales décentralisées, serait en mesure de permettre d'atteindre à « l'équilibre social sans lequel la confrontation interculturelle entre touristes du nord et visités du sud ne cesserait de s'aggraver »³⁵, en particulier en favorisant des opérations de co-développement sur la base d'un tourisme solidaire.

A cet effet, « les initiatives dont les capacités de gestion territoriale sont les plus élevées pourraient être les plus aptes à produire un développement [régional] », indépendamment de toute considération de rentabilité à court terme, « parce que liant, dans un élan de restructuration sociale, culture et développement », au-delà de la seule croissance économique³⁶.

*

* *

De l'impossible « quadrature » de la relation conflictuelle tourisme-patrimoine-identité-territoires, à la dialectique du possible d'un véritable développement régional, il y a plus qu'un pas qu'il n'est pas toujours aisé de franchir, pour les décideurs publics en particulier, soumis à la pesanteur d'une double problématique patrimoniale et identitaire. La conciliation et la maîtrise de la première paraissent en effet relever de l'utopie, tant elle est porteuse de contradictions et d'exclusions multiples au regard des enjeux, des attentes, des effets et des impacts du tourisme moderne, telle que l'illustre la situation des Antilles françaises ; alors que la seconde procède des relations croisées d'un tourisme raisonné et responsable et d'une politique de développement territorial à la fois intégrée au plan régional et appropriée par les populations locales.

Pour tenter d'y répondre, on a présenté dans un premier temps la place du tourisme au carrefour des valeurs culturelles et des pratiques identitaires. Dans un second volet, on a

³⁴ Bouin, F. (2000), *Tourisme et droit de l'environnement*, thèse, Limoges, multigr., p. 42

³⁵ Hoerner, J. M. (2008), « Tourisme et pauvreté : un paradoxe inquiétant ! », colloque *Tourisme et pauvreté*, Marrakech, à paraître

³⁶ Rousset, C. et De Santis, S. (2008), *loc. cit.*

cherché à montrer comment le tourisme peut être un facteur d'intégration autant que de désintégration des sociétés hôtes, et de désorganisation comme de réorganisation des territoires, au plan régional en particulier. Le constat en est que de son expansion non maîtrisée, ignorante de toute durabilité, procède une problématique inévitablement conflictuelle et difficilement maîtrisable.

En termes d'attentes comme d'enjeux et de perspectives, ces données s'inscrivent dans l'optimisation de la connaissance des impacts directs et indirects, manifestes et latents, du tourisme à l'égard des composantes culturelles et identitaires des sociétés concernées ; et, partant, dans l'identification des paramètres et la détermination des conditionnalités d'une gestion participative des activités touristiques, et des territoires qui en sont les champs, par les populations et communautés locales. Le développement touristique peut alors utilement être mis au service d'une durabilité culturelle et sociale multiforme, par la volonté et l'effet d'une planification régionale appropriée,

Mais on ne peut faire l'impasse sur une réflexion relative à la perception et à l'insertion du tourisme dans le cadre de vie et dans le vécu identitaire des populations hôtes. En dépendent largement la signification et la portée de la démarche touristique, dans sa dimension socio-culturelle, rapportée à la problématique patrimoniale et territoriale, à l'aune d'une difficile conciliation entre les éléments de la « quadrature » qui interpelle les décideurs publics autant que les opérateurs privés.

Le rôle du tourisme comme facteur de changement social et comme activité apte à procurer une certaine visibilité aux collectivités locales a été à juste titre souligné, en tant qu'instrument d'*empowerment* politique porteur d'un nouveau modèle de développement dans un monde globalisé³⁷. Il ne saurait alors être sans conséquence sur les structures, les modalités et les relations de pouvoir, entre collectivités locales, régions et Etat, et donc sans effet sur les paramètres d'un développement planifié des territoires à la fois durable et viable³⁸.

Les différents termes de la dialectique susvisée font une place privilégiée au dualisme fonctionnel nature/culture, même s'il exige d'être relativisé. En partant du constat que le concept de nature est culturellement déterminé et nécessairement situé, on peut y trouver une base pertinentes pour le développement de nouveaux modes de « gouvernance inter-culturelle »³⁹ des territoires, pour autant que les dimensions en soient intégrées dans des cadres adaptés aux situations particulières auxquelles est confronté le développement régional.

Bibliographie citée dans le texte (publiée uniquement)

BRETON, J.M. (1998), « Du Code noir à la pérennisation du statut servile (l'exemple des Antilles françaises et de la Guadeloupe) », Communication à l'Académie des Sciences d'Outre- Mer, Paris, 22 octobre 1998, dans *Mondes et Cultures*, tome 58, p. 165-187

BRETON, J.M. (2006), « Tourisme, culture et environnement. Une problématique identitaire », dans Gagnon Ch. et Gagnon S. (dir.), *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, PUQ, Québec, pp. 50-71

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Gagnon, Ch. (dir.) (1999), *Tourisme viable et parcs nationaux : quel avenir pour les communautés locales ?*, GRIR, Chicoutimi, UQAC. Du même auteur (2005), «L'écotourisme et les parcs nationaux : un vecteur de développement durable et viable pour les communautés locales ? Le cas québécois», dans Breton, J.M. (dir.), *Tourisme et développement durable, op. cit.* ; également, Gagnon, Ch. (2003), *Modèle de suivi des incidences sociales, évaluation environnementale et développement régional viable*, Cédérom, Chicoutimi, UQAC

³⁹ M. Lequin et J. Carrière, *loc. cit.*, 2008

- CAZES, G. (1992), *Tourisme et tiers-monde : un bilan controversé*, Paris, Hachette
- CONSTANT, F. (2000), *Le multiculturalisme*, Paris, Flammarion
- GAGNON, Ch. (dir.) (1999), *Tourisme viable et parcs nationaux : quel avenir pour les communautés locales ?*, GRIR, Chicoutimi, UQAC
- GAGNON, Ch. (2003), *Modèle de suivi des incidences sociales, évaluation environnementale et développement régional viable*, Cédérom, Chicoutimi, UQAC
- GAGNON Ch. (2005), «L'écotourisme et les parcs nationaux : un vecteur de développement durable et viable pour les communautés locales ? Le cas québécois», dans Logossah, K. et Salmon, J. M. (dir.), *Tourisme et développement durable*, Paris, Publibook, pp. 329-350
- JEREMIE, S., (2004), «Patrimoine et développement durable», communication aux *Assises de la Recherche en Amazonie*, Plateau des Guyanes, Cayenne, octobre 2003, Ed. Conseil Régional de Guyane
- MARQUES, B. (2005), «Tourisme durable et croissance : l'expérience des pays de la Caraïbe sur les vingt dernières années», dans Logossah, K. et Salmon J. M. (dir.) (2005), *Tourisme et développement durable*, Paris, Publibook, pp. 209-218
- NOPPEN, L. et MORISSET, L. K. (2003), «Le patrimoine est-il soluble dans le tourisme ?», *TEOROS*, vol.22, n° 3, p. 57-59
- RAUZDUEL, R. (2004), «De la difficulté d'être participant écologique sur les aires touristiques en Guadeloupe. Les Chutes du Carbet», dans Breton, J.M. (dir.), *Tourisme, environnement et aires protégées*, Paris, Karthala, Paris, Série « Iles et pays d'outre mer », vol. 4, pp. 473- 477
- RENO, F. (dir.) 1995), *Identité et politique. De la Caraïbe et de l'Europe multiculturelles*, Paris, Economica
- VELLAS, F. et BECHEREL, L. (1999), *The International Marketing of Travel and Tourism (A Strategic Approach)*, Mc Millan Press Ltd